

Projet de Zonage d'Assainissement des Eaux Usées et des Eaux Pluviales

PROCES-VERBAL de SYNTHESE des OBSERVATIONS

Enquête publique du 17 février au 28 mars 2025

Arrêté du président de la Métropole du 15 janvier 2025

Commission d'enquête :

Yves HARCILLON Président
Corinne DESJOURS
Jean-Christophe PEUREUX

Février/Avril 2025

Sommaire

1 Cadre du Projet	p 3
2 Objet du Procès-Verbal	p 3
3 Déroulement de l'Enquête	p 4
4 Bilan de la participation	p 4/6

1 Cadre du Projet

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), Clermont Auvergne Métropole a décidé d'actualiser, sur l'ensemble de son territoire, le zonage d'Assainissement et le zonage Pluvial élaboré en 2011.

Il s'agit d'une mise à jour cartographique.

Les deux enquêtes ont été menées concomitamment

2 Objet du Procès-Verbal

Conformément aux dispositions de l'article R.123-18 du Code de l'Environnement et à l'article 10 de l'arrêté de M. le Président de Clermont Auvergne Métropole du 15 janvier 2025 relatif à la présente enquête, il doit être établi, à l'issue de celle-ci, un procès verbal de synthèse consignant les observations écrites et orales, formulées au cours de l'enquête.

Ce procès verbal doit être communiqué au Président de Clermont Auvergne Métropole dans les huit jours qui suivent la réception des registres et documents annexés.

Tel est l'objet du présent document.

A l'initiative de la commission d'enquête, il a été convenu avec les responsables du projet, que la remise de ce procès verbal aurait lieu le 03 avril 2025

Clermont Auvergne Métropole disposera alors d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

3 Déroulement de l'enquête

Les dispositions législatives et réglementaires concernant la publicité préalable desdites enquêtes (affichage de l'avis en mairies, publicité dans la presse...) ont bien été respectées.

L'enquête s'est déroulée normalement dans les 21 communes de la Métropole de Clermont Ferrand, du :

Lundi 17 février 2025 à 10h au vendredi 28 mars 2025 à 12h, inclus soit 40 jours.

La consultation publique s'est déroulée conformément aux dispositions arrêtées en amont par la commission d'enquête et les services de Clermont Auvergne Métropole.

Les vingt trois (23) permanences prévues se sont tenues aux dates et heures fixées par l'arrêté organisant l'enquête, dans de bonnes conditions et sans incident notable.

Les échanges avec le public ont toujours été courtois.

A noter : Très peu de visites concernant le Projet de zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales, la majeure partie des personnes venues en mairie se déplaçait pour consulter et contribuer pour le dossier du PLUi.

4 Bilan de la participation

Très peu de visites et contributions concernant le Projet de Zonage d'Assainissement des Eaux Usées et des Eaux Pluviales

Soit au total de 13 **Inscriptions** sur les **registres**

- 9 contributions concernant le Projet de Zonage d'Assainissement des Eaux Usées et des Eaux Pluviales
- 4 contributions concernant le Projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

A noter : Les 4 contributions relatives au PLUi ont été prises en compte dans le dossier concerné.

Les contributions sont des demandes individuelles de :

- | | |
|--------------------------------|---|
| ➤ Raccordement | 4 |
| ➤ Entretien | 2 |
| ➤ Correction d'erreur sur plan | 1 |
| ➤ Travaux | 1 |
| ➤ Commentaire sur le dossier | 1 |

TABLEAU RECAPITULATIF PAR COMMUNE

REGISTRE	N°	AUTEUR	COMMUNE	CONTRIBUTIONS	THEME
AUBIERE	0				
AULNAT	0				
BEAUMONT	1	Anonyme	Beaumont	Zone UC près du Vieux Bourg, pas le temps de consulter le dossier et plan manque d'explication	Dossier
BLANZAT	0				
CEBAZAT	1	BELLIME Jean Louis	Cébazat	La Vaye, retenue d'eau, pour l'entretien passage des machines par la B76, entre autres, Demande d'entretien au 06 07 08 46 02 / jean-louis.bellime@wanadoo.fr	Entretien
	2				PLUi
	3				PLUi
CEYRAT	1	CHAISY-ALSUC Claude	Ceyrat	AX 261, demande le raccordement eaux usées au réseau ave de la Libération , ou sur le nouveau réseau de OAP Les Pradeaux	Raccordement
CHAMALIERES	1				PLUi
CHATEAUGAY	1	BAUBET Jean Pierre	Chateaugay	AI 457/458, erreur sur le plan de zonage, nous sommes raccordé à l'assainissement collectif. Demande de correction	Erreur matériel
CLERMONT AUVERGNE METROPOLE	1	Marc DANRO	Clermont Fd	OAP Laschamps, les maisons seront t elle raccordées au réseau eaux usées, pourrais je me raccorder ?	Raccordement
CLERMONT HdV	0				
COURNON D'Auvergne	0				
DURTOL	0				
GERZAT	0				
LE CENDRE	0				
LEMPDES	1				PLUi
NOHANENT	0				
ORCINES	1	PIAT Monique	Orcines	BD 21 et 40 , demande de travaux pour éviter les inondations à chaque pluie	Travaux Eaux pluviales
	2	TAILLANDIER Claude	Orcines	Rue de Pignol, réseau privé, financé par l'AFUL, Depuis d'autres maisons se sont raccordées, sans accord sur notre réseaux, autour les maisons anciennes sont en assainissement individuel	Raccordement
	3	MONNET Jean Louis	Orcines	B 071, refus assainissement individuel 02/02025, donc cette parcelle ne peu être vendue	Raccordement
PERIGNAT-LES-SARLIEVE	1	MARTI Mme	Perignat Les Sarliève	Demande d'entretien Fossé des Gravins, face au terrain de foot. Bassin d'orage route de Cournon	Entretien
PONT DU CHÂTEAU	0				
ROMAGNAT	0				
ROYAT	0				
SAINT-GENES-CHAMPANELLE	0				

Fait à Vichy, le 07 avril 2025

Pour la commission d'enquête

Pour Clermont Auvergne Métropole

Pour la Commission
Corinne DESJOURS

Pour Le président
Marie-Luce GUENOT

